Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

# GRECE – Le moratoire renouvelé pour deux ans

Par Anne FURET

Publié le 26/06/2007, modifié le 09/03/2026

Le 26 juin 2007, le ministre de l'Agriculture grec a signé un décret prolongeant de deux ans l'interdiction des variétés de MON810. Parallèlement, il a étendu l'interdiction à trois nouvelles variétés faisant passer le nombre de variétés interdites à 51. Selon Myrto Pispini de Greenpeace Grèce, la Commission européenne n'a pas encore fait savoir au gouvernement grec quelle attitude elle adoptera suite à ce renouvellement. Rappelons que l'interdiction du MON810 en Grèce est fondée sur la clause de sauvegarde de la directive 2002/53 relative au catalogue commun des variétés.

---

Adresse de cet article : https://infogm.org/grece-le-moratoire-renouvele-pour-deux-ans/